Élections législatives des 14 et 21 juin 1981

1ere circonscription La Rochelle

Électrices et électeurs,

Le 10 mai dernier, Giscard a été balayé ; la gauche a infligé une défaite magistrale à toutes les formations de droite.

Le 10 mai, la porte du changement s'est ouverte !

Aux élections législatives des 14 et 21 juin, il faut porter un coup définitif à la droite et confirmer le changement né d'un grand élan d'espérances populaires.

Confirmer ce changement c'est élire une nouvelle majorité parlementaire à l'Assemblée Nationale. Il va de soi que toutes les formations de gauche qui ont contribué à la victoire de François Mitterrand doivent être représentées. Croyez-vous que parachever la victoire du 10 mai, créer les conditions concrètes de la mise en œuvre du changement, puisse être l'affaire d'un seul parti ?

Le Parti Communiste, composante importante de la victoire se doit d'être aussi une composante de l'élaboration d'une politique nouvelle pour la France. Ceci ne sera possible que s'il participe à part entière **à la majorité parlementaire et au gouvernement.**

Électrices, électeurs de la circonscription de La Rochelle, par votre vote faites que toute la gauche soit représentée équitablement à l'Assemblée Nationale, dans ses différentes composantes !

Grâce à vos suffrages nombreux et confiants, oui, vous pouvez ici, en Aunis, exprimer que pour vous le pluralisme est une réalité à laquelle vous tenez.

D'ailleurs, aucune grande réforme démocratique n'a vu le jour sans la participation des communistes, soit dans l'action, soit dans la majorité au Parlement.

Ainsi, le Parti Communiste Français présente-t-il à vos suffrages dans cette circonscription Léon BELLY, Conseiller Général et Maire Adjoint à La Rochelle
et Juliette LIBERT, ouvrière, et adjointe au Maire, également.

Ce sont homme et femme connus, compétents, actifs dans la défense des travailleurs, dans le soutien à leurs concitoyens aux prises avec les difficultés nées de la crise, principalement le chômage, le logement, l'insécurité quotidienne, le mal vivre.

Ce sont des candidats responsables, qui s'engageront en votre nom et lutteront sur ces questions essentielles que sont :

— le plein emploi et le travail précaire,
— l'amélioration des conditions de vie des travailleurs en activité ou en retraite,
— les activités culturelles et sportives pour la jeunesse.

Ils seront soucieux du développement économique de notre région qui se classe parmi les plus sous-développées de France ; le tourisme est loin de suffire à l'essor de notre région côtière privée d'un développement régional conséquent répondant à l'aspiration de vivre et travailler au pays des Charentes.

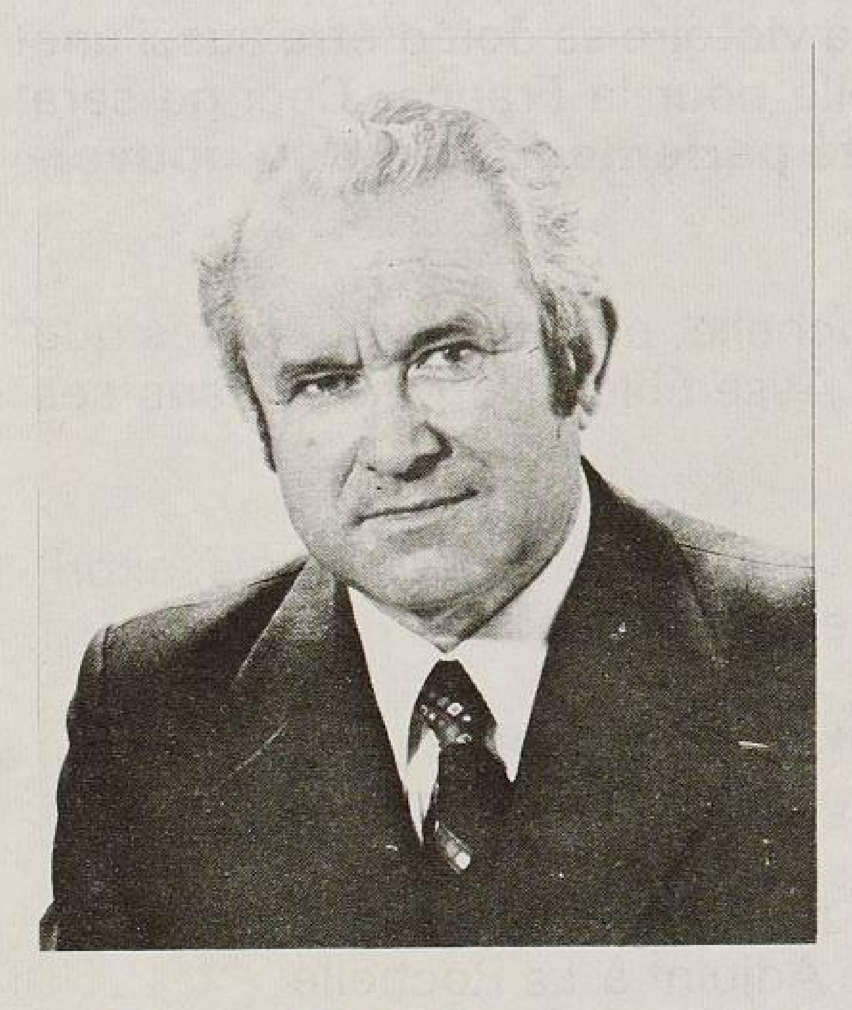
Vos candidats, Léon BELLY et Juliette LIBERT seront attentifs à dégager les moyens économiques et financiers pour réaliser les changements attendus si ardemment par de larges couches de la population.

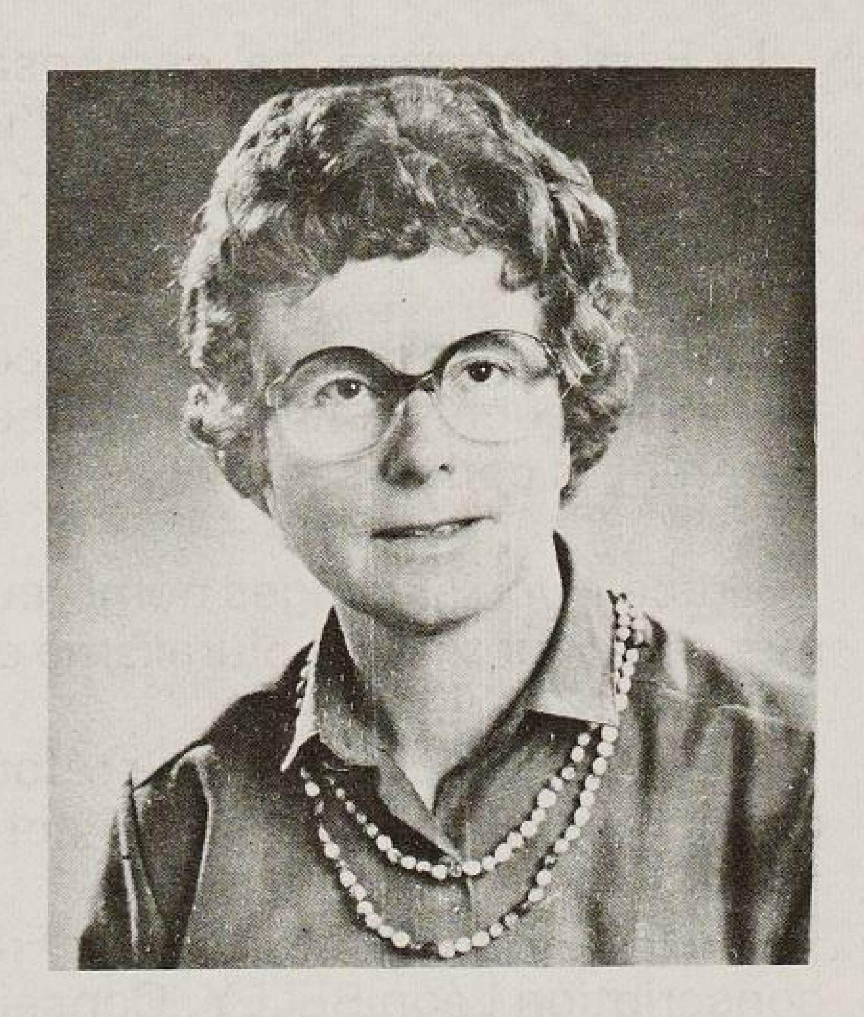
Dans la circonscription de La Rochelle, la droite sera battue à coup sûr les 14 et 21 juin : vous pouvez donc vous prononcer tranquillement au premier tour et faire réussir le changement, en l'ancrant bien à gauche !

VOTEZ

Léon BELLY

Juliette LIBERT





Candidats pour la majorité d'union de la gauche présentés par le Parti Communiste Français

Imprimerie SAINTARD - Typo-Offset - La Rochelle

Vu les candidats